

Logement

L'essentiel en 3 secondes

Améliorer les conditions de logement des personnes touchées par la pauvreté en combinant les aides financières et les aides non monétaires qui facilitent la recherche de logement et l'intégration par le logement

De quoi s'agit-il ?

La prévention de la pauvreté facilite l'accès des personnes à faibles ressources à un logement abordable financièrement et adéquat, et les aide à s'y maintenir.

Le Programme national s'est concentré sur les thèmes suivants :

approvisionnement en logement et conditions de logement des ménages touchés par la pauvreté ou vivant dans des conditions précaires – accès au logement – prestations monétaires et non monétaires

Principaux résultats du Programme national

- Les ménages touchés par la pauvreté ont un risque quatre fois plus élevé que l'ensemble des ménages de vivre dans des conditions insatisfaisantes du point de vue du coût, de la taille, de la qualité ou de l'emplacement du logement.
- Une combinaison d'aides visant à abaisser le coût du logement et d'aides non monétaires offre les meilleures perspectives de prévention de la pauvreté (voir tableau au verso).
- Les garanties financières restent décisives pour l'attribution d'un logement : la caution de loyer, la prise ou la reprise de bail par une entité publique ou une organisation à but non lucratif, ou encore la responsabilité solidaire représentent des possibilités de soutien.

Défis actuels pour la prévention de la pauvreté

- Pallier le manque de logements abordables
- Soutenir les personnes à faibles revenus ou en situation précaire dans l'accès au logement, principalement en milieu urbain
- Maîtriser la charge représentée par le loyer, non seulement dans l'intérêt des ménages défavorisés eux-mêmes, mais aussi des collectivités publiques qui leur versent des prestations dans le cadre de la garantie du minimum vital

Recommandations fondées sur les travaux du Programme national

- Développer des instruments qui favorisent la mise à disposition de logements abordables et la mixité sociale dans les quartiers, typiquement l'encouragement au logement d'utilité publique, qui doit encore devenir plus accessible aux ménages très modestes ;
- Développer les aides (financières) qui permettent l'accès au logement des personnes qui ne sont pas en mesure de fournir elles-mêmes les garanties exigées ;
- Développer des services professionnels à l'interface entre locataires et bailleurs, pour assurer l'entremise, conseiller et fournir des prestations de soutien non monétaires dans le sens de l'intégration par le logement ;
- Développer la collaboration entre les services sociaux et la branche de l'immobilier ;

- Compléter les connaissances relatives aux pratiques de l'aide sociale en matière de logement ainsi qu'à leur impact sur la situation de logement et la vie quotidienne des bénéficiaires ;
- Compléter les connaissances relatives au volume global des aides financières publiques dans le domaine du logement.

Pour approfondir

Source
Conseil fédéral, 2018, Résultats du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté 2014-2018, Rapport du Conseil fédéral sur le Programme national et donnant suite à la motion 14.3890 Groupe socialiste du 25 septembre 2014
Publication du Programme : outil pratique
EBP Ernst Basler & Partner / ETH Wohnforum, 2018, Offres d'aide au logement pour les ménages vulnérables. Guide pour les cantons, les villes et les communes. Berne/Granges : Programme national contre la pauvreté et Office fédéral du logement.
Publications du Programme national : études
Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) / Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), 2015, Wohnversorgung in der Schweiz. Bestandaufnahme über Haushalte von Menschen in Armut und prekären Lebenslagen. Berne : OFAS.
ETH Wohnforum, ETH CASE, 2016, Nicht-monetäre Dienstleistungen im Bereich Wohnen für armutsbetroffene und -gefährdete Menschen. Eine Untersuchung von staatlichen und nicht-staatlichen Angeboten. Berne : OFAS.
ETH Wohnforum, ETH CASE, 2017, Sicherung und verbesserter Zugang zu Wohnraum für sozial benachteiligte Haushalte. Finanzielle Garantiemodelle gegenüber Vermietenden. Berne : Programme national contre la pauvreté (éd.).

Offres d'aide au logement selon le type et le moment

Rechercher un logement	Se loger
Conseil et accompagnement	Conseils liés au logement Accompagnement au logement (suivi social des locataires, renforcement des compétences en matière de « savoir habiter »)
Offre d'hébergement directe Hébergement d'urgence et logements temporaires (pour sans-abri)	Mise en location de logements (offre directe de logement à des ménages vulnérables)
Aides financières	Subventionnement de logements (réduction ciblée des loyers au moyen de contributions et prêts) Allocations de logement (aides à la personne) Prise en charge de garanties financières à l'égard des bailleurs

D'après EBP Ernst Basler & Partner/ETH Wohnforum (2018), pp. 9; 12-13

Le Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté a été mis en œuvre de 2014 à 2018 par la Confédération, les cantons, les communes, les villes et les organisations de la société civile. Le Programme a permis de créer de nouvelles bases pour la prévention de la pauvreté et a favorisé la mise en réseau des acteurs. (www.contre-la-pauvrete.ch)